

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

N° 82 Avril – Mai– Juin 2018

L'ÉCRIN



Bruxelles – Vue aérienne des bâtiments européens
Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE

Sommaire

N° 82 Avril – Mai – Juin 2018

EDITORIAL – TEN GELEIDE

03 Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni 04 Het woord van de Voorzitster

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

06 Le CA au travail

07 Echos de l'internationale

08 Lettre au Commissaire Oettinger

QUESTIONS EUROPEENNES

11 La République tchèque se cherche

13 Robert Menasse und sein Buch 'Die Hauptstadt'

16 Groping in the dark, Brexit saga III

18 L'Union et la question de l'Est

20 Pays baltes, une communauté de destin

23 Nécessité d'une politique migratoire commune

FAITS DE SOCIETE

25 Le téléphone au volant, c'est la mort au tournant

LIBRE OPINION

27 L'effondrement britannique et après

LU POUR VOUS

28 Faire l'Europe dans un monde de brutes par E.Letta

QUE SONT-ILS DEVENUS

30 Jacqueline Lastenouse

31 BREVES

33 MIEUX VAUT EN RIRE

34 ILS NOUS ONT QUITTES

36 Composition du Conseil d'administration

Editeur responsable:

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus mateus



Rédacteur en Chef:

Jean-Bernard Quicheron

Email: jbquicheron@gmail.com

Impression:

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition:

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : J.-M.Beaupuy, R. Cox, Y. Demory, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, P. Loir, R. Longoni, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert

Traduction en néerlandais: A. Scott

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 - 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Le mot de la présidente



Raffaella Longoni

➤ 15 mars 2018 : une Assemblée générale positive, à l'enseigne de la confiance

Une assemblée générale, quelle que soit la nature de l'organisation qu'elle représente, n'a en soi rien de ludique.

Au contraire, une assemblée générale est censée être le moment le plus « sérieux » dans la vie d'une association, l'occasion de faire le point de la situation, de passer en revue les problèmes rencontrés, résolus ou à résoudre, d'exposer toutes les activités effectuées dans l'année écoulée. Mais c'est aussi et surtout un moment précieux qui appartient essentiellement aux membres, qui assistent, écoutent et « vérifient » si la confiance qu'ils accordent à leurs élus au Conseil d'administration est justifiée. Rien de plus normal et légitime.

Mais alors pourquoi cette dernière assemblée a laissé à tous les membres du CA, et à moi-même en particulier, une sensation agréable et positive hors du commun ? Réflexion faite, je pense que cela est dû à une sensation de confiance et de participation bienveillante qui émanait de la salle.

Les 230 participants, bravant un temps exécrable, ont dû percevoir le courant positif qui se dégageait de la tribune, composée comme toujours de membres du CA et de collègues du PMO ainsi que de notre point de contact avec la HR, Monique Théâtre.

Je me dois de remercier ces collègues, en particulier les chefs des unités PMO 3 et PMO 4 et le chef du Bureau liquidateur qui ont exprimé avec conviction leur volonté de poursuivre le dialogue permanent, constructif et structuré avec l'AIACE par une approche humaine des problèmes des anciens, avec une véritable philosophie de service.

Parmi les nouveautés, citons la création de la fonction d'ambassadeurs de l'AIACE auprès du PMO. Au nombre de quatre pour la section, ces ambassadeurs auront un rôle de véritables facilitateurs à travers un canal de communication privilégié et direct avec le service « pensions » et la « caisse maladie ». Pour le volet pensions il faut souligner – entre autres - qu'à partir de juin, le nouveau portail Sysper Pensions sera accessible, que les attestations fiscales seront désormais délivrées dans la langue choisie par le pensionné, mais que, *last but not least*, la communication papier sera toujours possible pour ceux qui le souhaitent car personne ne sera contraint d'utiliser un PC si tel n'est pas son choix.

Autre point saillant de cette assemblée a été l'annonce des perspectives prudemment optimistes qui pourraient s'ouvrir pour l'issue du recours « Schubert » contre la non-application de la

méthode en 2011 et 2012. Il serait irresponsable de s'aventurer à ce stade dans des conclusions positives mais force est de constater que les juges ont prêté une attention particulière à nos arguments économiques et juridiques en appelant Ludwig Schubert lui-même à la barre. Attendons l'arrêt pour nous réjouir ou pour regretter l'issue de cette décision contestée du Conseil et du Parlement.

Ce récit ne veut pas être un compte-rendu de notre assemblée, car celui-ci sera rédigé, parfait comme d'habitude, par notre collègue Norbert Vogel et il sera distribué en temps voulu.

Ce que je voulais partager avec les lecteurs de l'Écrin c'était un moment intense et gratifiant où l'on perçoit le résultat des efforts fournis par toute une équipe qui a appris à travailler ensemble, en dépit de - ou probablement grâce à - toutes nos différences culturelles, philosophiques et autres.

C'est une équipe que j'ai voulu remercier publiquement car, en plus du travail fourni, elle procure de l'optimisme à tous ceux qui la composent, ne fût-ce qu'à notre modeste niveau.

Certes, rester optimiste par les temps inquiétants qui sont les nôtres, où l'euroscepticisme et les populismes entravent l'indispensable processus d'avancement de l'Union européenne et les catastrophes humaines et naturelles ne donnent aucun signe de repli, relève d'une persévérance que certains pourraient qualifier d'opiniâtreté. Mais je ne peux que vous transmettre ce simple message, encore et toujours : soyons persévérants et, si nécessaire, opiniâtres. Nous avons tous l'expérience, les connaissances et la sagesse pour cela.

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni

> 15 maart 2018: een positieve Algemene Vergadering, in het teken van het vertrouwen.

Een algemene vergadering, van welke organisatie ook, heeft eigenlijk niets ludieks.

Meer nog, een algemene vergadering hoort het "ernstigste" moment te zijn in het leven van een vereniging. Het is de gelegenheid voor een overzicht van de situatie, om problemen die opdoken, werden opgelost of nog moeten worden opgelost op een rijtje te zetten en om alle activiteiten van het voorbije jaar in ogenschouw te nemen. Bovendien en vooral is dit een waardevol moment dat er in de eerste plaats is voor de leden die deelnemen, toeluisteren en nagaan of het vertrouwen dat ze hun verkozenen in de Raad van Bestuur gaven, terecht was. Allemaal perfect normaal en legitiem.



Waarom dan gaf de laatste algemene vergadering alle leden van het bestuur, en mij in het bijzonder, een ongemeen aangenaam en positief gevoel? Achteraf bekeken lijkt dit me toe te schrijven aan het vertrouwen en de welwillende betrokkenheid dat van de zaal uitging.

De 230 deelnemers, die het bar slechte weer hadden getrotseerd, hadden vast de positieve sfeer op de tribune opgesnoven. Daar zaten zoals gewoonlijk de bestuursleden en de collega's van PMO, samen met onze contactpersoon bij HR, Monique Théâtre.

Ik wens hierbij deze collega's te danken, en meer in bijzonder de afdelingshoofden van PMO3 en PMO4, evenals het hoofd van het Afwikkelingsbureau, die allen overtuigend verklaarden de permanente, constructieve en gestructureerde dialoog met AIACE te willen verderzetten om de problemen van de anciens op humane manier aan te pakken en hun werkelijk ten dienste te staan.

Bij de nieuwigheden vermeld ik de functie van AIACE ambassadeurs bij PMO. Vier zijn er voor onze afdeling en hun werk zal erin bestaan een bevoorrecht, rechtstreeks communicatiekanaal met de dienst pensioenen en de ziekteverzekering te openen en zo de zaken te vergemakkelijken. Wat de pensioenen betreft, vermeld ik o.a. dat de nieuwe portal Sysper Pensions vanaf juni toegankelijk zal zijn. Verder worden fiscale attesten voortaan afgeleverd in de taal die de gepensioneerde kiest, maar, *last but not least*, communicatie in papieren vorm blijft verder mogelijk voor wie dat zo wenst. Immers, niemand wordt verplicht tegen zijn zin een PC te gebruiken.

Nog een markant punt van deze algemene vergadering was de aankondiging dat we wellicht voorzichtig optimistisch kunnen uitkijken naar de afloop van het "Schubert" beroep tegen het niet toepassen van de methode in 2011 en 2012. Het zou niet erg verantwoordelijk zijn nu allerlei positieve conclusies te gaan trekken. Toch is het zo dat de rechters heel veel aandacht hadden voor onze economische en juridische argumenten en Ludwig Schubert zelf vroegen daarover te getuigen. Laten we wachten op het vonnis alvorens we gaan juichen of treuren om de afloop van die betwiste beslissing van Raad en Parlement.

Deze gegevens vormen niet de notulen van onze vergadering. We krijgen die, zoals gewoonlijk volledig, van de hand van onze collega Norbert Vogel en sturen ze tijdig rond.

Ik wilde met de lezers van l'Ecrin dat intense en deugddoende moment delen waarop je het resultaat ziet van de inspanningen van een hele ploeg die heeft geleerd samen te werken , ondanks – of waarschijnlijk dank zij – al onze culturele, filosofische en andere verschillen.

Deze ploeg heb ik publiekelijk bedankt want naast het geleverde werk geeft ze allen die erin zitten een gevoel van optimisme, al was het enkel op ons bescheiden niveau.

Als je optimistisch blijft in deze verontrustende tijden, met het euroscepticisme en het populisme die de onontbeerlijke vooruitgang van de EU in de weg staan en met de niet aflatende menselijke en natuurrampen, moet je wel volhardend zijn – sommigen zouden misschien



stijfkoppig zeggen. Ik kan enkel steeds en opnieuw deze eenvoudige boodschap herhalen, laten we maar volhardend zijn, stijfkoppig waar nodig. Daarvoor beschikken we allen over de nodige ervaring, kennis en wijsheid.

❖ La vie de l'AIACE

Le Conseil d'Administration au travail Philippe Loir



A chaque conseil d'administration un bon moment est consacré aux activités culturelles et de loisirs organisées par des animatrices chevronnées, Thérèse Detiffe et Yvette Demory, qui se donnent complétement à cette tâche. Les voyages de la section ont toujours autant de succès et fréquemment les demandes d'inscription sont plus nombreuses que les places disponibles. Ils sont une vraie source de satisfaction pour l'ensemble des pensionnés et ils ont aussi l'avantage d'attirer des pensionnés âgés, en bonne forme physique, qui peuvent ainsi encore voyager dans un environnement amical et sécurisé. En 2017, 800 participants aux voyages, dont certains avaient un âge avancé, ont su faire preuve d'une énergie et d'une curiosité stimulantes. Dans le souci d'éviter aux participants et aux accompagnatrices des difficultés éventuelles liées à l'âge, le CA veille à ce que des informations sur les exigences physiques des voyages soient données aux voyageurs qui s'inscrivent ainsi en connaissance de cause en sachant qu'ils pourront faire face aux efforts des déplacements. De plus, par mesure de sécurité, les participants sont vivement encouragés à souscrire une assurance voyage et à disposer des documents pour une prise en charge dans les hôpitaux étrangers.

L'AIACE, toujours soucieuse du bon fonctionnement de la caisse-maladie, veille à ce que ses adhérents reçoivent des informations claires sur les procédures de remboursement. Dans ce but, sur une initiative partie de l'AIACE Internationale, il a été proposé au PMO que des représentants des sections nationales, recevant le titre prestigieux « d'ambassadeurs », puissent intervenir auprès du PMO pour informer, ou vérifier et discuter les dossiers litigieux grâce à des moyens de contact spécifiques avec le PMO. Cette idée a été acceptée avec enthousiasme par le PMO qui voit en ces ambassadeurs des « facilitateurs » qui l'aident à résoudre dans la bonne volonté des situations difficiles.

Un séminaire d'information a déjà réuni le 26 février l'ensemble des « *ambassadeurs* » de l'AIACE, les responsables du PMO et la DG HR. La section Belgique a désigné lors de son CA



du 8 mars quatre ambassadeurs. Il s'agit de Pierre Blanchard, Philippe Loir, Nadine Wraight et Sylvie Jacobs.

L'équipe des bénévoles sociaux qui aident nos collègues en difficulté a été renforcée. L'expérience a montré qu'il y avait un manque de bénévoles dans la région sud de Bruxelles, d'Uccle à Waterloo/Wavre et qu'il était plus difficile de porter aide aux personnes résidant dans ce secteur. Un appel en ligne a été lancé et a suscité plus de vingt réponses parmi lesquelles sept candidatures ont été retenues, les autres étant gardées en réserve. Ces nouveaux bénévoles ont été reçus par les assistants sociaux qui leur ont donné quelques règles de comportement à respecter lors de leurs interventions. Plusieurs se sont déjà vu confier des personnes à aider.

Comme chaque année à cette époque, le secrétariat a fourni un gros effort pour préparer l'Assemblée Générale du 15 mars et imprimer le dossier de séance dont 350 exemplaires seront mis à la disposition des membres dans la salle de réunion. Que les membres du secrétariat soient remerciés pour ce travail et les recherches effectuées!

Echos de l'AIACE Internationale *Philippe Loir*

Une des missions de l'AIACE Internationale est de veiller au respect par les Institutions des dispositions statutaires qui concernent les pensionnés ainsi qu'aux dispositions de l'Accord de partenariat signé en février 2008 entre la Commission et l'AIACE puis entre toutes les Institutions. L'AIACE a constaté à ce sujet que le Commissaire Oettinger avait tenu le 19 décembre 2017 une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles représentatives pour leur demander leurs suggestions concernant le prochain cadre financier pluriannuel en vue d'une prochaine réunion du dialogue social. L'AIACE n'a pas été invitée à cette réunion alors qu'elle est directement concernée par ces discussions et qu'elle aurait eu son mot à dire.

D'autre part l'AIACE, qui suit attentivement les évolutions de notre régime de pensions, a relevé que le Conseil avait demandé à la Commission en décembre 2016 d'assurer un suivi du coût d'évolution des pensions et de proposer des mesures politiques appropriées en vue d'assurer la viabilité du régime. Dans ce domaine où elle a une bonne expertise, grâce notamment aux travaux de Ludwig Schubert, l'AIACE voudrait participer aux réunions de dialogue social et y être entendue comme cela est prévu par l'Accord de partenariat. Elle a donc envoyé une lettre dans ce sens au Commissaire Oettinger, signée par le président f/f Francis Wattiau et le Président d'honneur Ludwig Schubert pour faire valoir ses arguments. Cette lettre se trouve in extenso ci-dessous.

Ludwig Schubert et Francis Wattiau





Monsieur le Commissaire,

L'Association Internationale des Anciens de l'Union européenne (AIACE) regroupe dans 15 sections nationales 12.000 membres parmi les 23.000 anciens de l'Union européenne. En tant qu'organisation représentative, elle a conclu un accord avec la Commission. La dernière version de cet accord, signée le 29 février 2008, stipule dans son article 3 que la Commission prend en considération les avis de l'AIACE dans les domaines qui affectent les intérêts des pensionnés et que l'AIACE est invitée aux réunions du dialogue social à cet égard.

Lors de la réunion que vous avez tenue le 19 décembre 2017 avec l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles (OSP) représentatives, vous avez invité ces organisations à faire part à l'Administration de leurs suggestions concernant le prochain Cadre financier pluriannuel de l'U.E. et notamment concernant la rubrique 5 (Administration). Ces suggestions seraient destinées à vous être présentées en vue d'une prochaine réunion du dialogue social que vous avez l'intention de convoquer à une date ultérieure. Cette affaire a été rappelée aux OSP par la Directrice générale des ressources humaines et sécurité, Madame Irène SOUKA, dans une note adressée aux OSP en date du 19 janvier 2018.

L'AIACE considère qu'elle est directement concernée par les discussions au sujet du cadre financier pluriannuel et notamment de la rubrique 5 (Administration). Elle regrette de ne pas avoir été invitée à la réunion du 19 décembre 2017 et espère qu'elle sera invitée à l'avenir aux réunions futures conformément à notre accord de 2008 avec la Commission. Dans votre discours du 8 janvier 2018, vous avez mis en évidence les difficiles problèmes budgétaires à résoudre dans les prochains mois et années. A juste titre, vous avez souligné que vos réflexions restent encore provisoires. En effet, les conséquences du Brexit et de la réforme de l'U.E. et de la zone Euro, suite aux suggestions de la Commission et du Président français, E. Macron, ne sont pas encore clairement prévisibles.

Toutefois, il est probable que le Conseil risque de s'attaquer, une fois de plus, à notre régime de pension dans le cadre de ces discussions budgétaires. En effet, le 19 décembre 2016, le Conseil, en point A, a adopté une conclusion (*Doc 14834/16*) qui « charge la Commission » d'assurer un suivi de l'évolution du coût des pensions...et de proposer des mesures politiques appropriées...afin d'assurer« la viabilité du régime».

Parmi les mesures à envisager, le Conseil mentionne notamment l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, le taux d'accumulation des pensions et la contribution des fonctionnaires actifs qui couvre actuellement 1/3 du coût du régime de pension.

Cette demande du Conseil a été faite suite à un rapport de l'Office Statistique que le Conseil avait demandé après la dernière révision du Statut et que la Commission lui avait transmis en août 2016 (doc SWD (2016) 268 final). Ce rapport confirme que notre régime de pension actuariel se trouve en permanence en équilibre financier du fait que les contributions salariales et patronales sont actualisées, si nécessaire annuellement, afin de couvrir la valeur actuelle des droits de pension acquis dans la même année.

Il y a lieu de souligner que ceci signifie qu'à tout moment les dépenses de pension sont couvertes par les contributions retenues auparavant dans le budget. Notre régime de pension est donc viable tel qu'il a été conçu. En effet, contrairement à la situation où les contributions salariales et patronales auraient été placées en dehors du budget, dans un fonds sur les marchés financiers (tel que c'était le cas en ce qui concerne le fonds de pension de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « CECA »), le Statut de 1962 maintient ces contributions dans le budget. Ceci met le régime en dehors des aléas des marchés financiers et conduit à des économies budgétaires importantes qui diminuent les contributions nationales au budget et réduisent, en fin de compte, les dettes publiques des pays membres. Ce mécanisme n'est souvent pas bien pris en compte par les experts budgétaires nationaux qui voient surtout les dépenses courantes annuelles de pension. Le maintien des contributions au budget au lieu de les placer dans un fonds sur les marchés financiers constitue en quelque sorte un prêt aux pays membres dont la valeur actuelle accumulée correspond à la valeur actuelle totale des droits de pension acquis au cours des années. Suivant un taux d'intérêt réaliste retenu pour calculer cette valeur actuelle, le gain des pays membres peut être évalué à plusieurs dizaines de milliards d'euro. La contrepartie de cet avantage des pays membres est la garantie inconditionnelle du paiement des pensions à leur échéance tel que prévu par l'article 83 du Statut.

Du fait des révisions du Statut en 2004 et 2014 (concernant l'augmentation de l'âge de la retraite, la diminution du taux d'accumulation des pensions, la politique de recrutement - y compris le recrutement des agents contractuels - etc.), d'importantes économies budgétaires supplémentaires sont réalisées chaque année. Eurostat estime que suite aux mesures de 2014, elles atteignent 642 millions d'euro en 2064 et sur la période de 2014 à 2064 elles s'accumuleraient à 19,23 milliards d'euro. Avec le murissement de notre régime de pension, l'étude d'Eurostat aboutit à un accroissement annuel moyen de la dépense budgétaire totale de pensions de seulement 0,5% p.a. de 2014 à 2064 (+1,46% p.a. de 2014 à 2046 et de -1,1% p.a. de 2046 à 2064).

En termes de dépenses de pension totales par tête de pensionné, l'étude met en évidence une diminution de 43,15% de 2014 à 2064 (ou -1,12% p.a. en moyenne). La détérioration des perspectives de carrière et de pension se reflète déjà dans la baisse du taux des contributions salariales et patronales totales, nécessaire pour assurer l'équilibre actuariel du régime, de 34,8% en 2010 à 29,4% des traitements de base depuis 2016. En fait, ces économies décidées déjà maintenant sur les cotisations à la pension représentent, avec 5,4% des traitements de base, plus que la cotisation totale à notre assurance maladie de 5,1% des traitements de base, qui est restée inchangée depuis les années 1990.

Il y a lieu de souligner que compte tenu de la contrainte des droits acquis, ces économies dans le régime des pensions ont été obtenues dans une large mesure aux dépens des nouveaux recrutés (et notamment aussi des agents contractuels).

Ceci implique un traitement inégal du personnel et une perte d'attractivité considérable du service public européen pour l'avenir! Cette évolution devrait plutôt être inversée qu'aggravée encore plus!

Ces quelques considérations mettent clairement en évidence que la mise en œuvre de la demande du Conseil du 19 décembre 2016, dans te cadre des perspectives budgétaires pluriannuelles 2021 à 2027, n'est pas justifiée et implique un potentiel de conflit considérable.

Si jamais la Commission voulait accepter cette demande du Conseil, elle se trouverait devant un choix difficile: soit de détériorer encore l'attractivité du service public européen pour l'avenir (et de gérer son personnel soumis à plusieurs statuts différents), soit de ne plus respecter les droits acquis du personnel en place.

Ces considérations mettent également en évidence l'intérêt des anciens et ainsi de l'AIACE de suivre de très près ces discussions dans le cadre du dialogue social, l'AIACE aimerait bien connaître votre appréciation de ces observations. Pour la suite des réflexions, elle est disposée à fournir des analyses utiles et des avis plus détaillés dans ces domaines.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre haute considération.

Ludwig Schubert Président d'honneur Francis Wattiau Président ff.

Questions européennes

La République tchèque se cherche Daniel Guggenbühl



Il y a cent ans, le 18 janvier 1918, le président américain Woodrow Wilson, éminent juriste pétri d'idées pacifistes et chantre d'un nouvel ordre mondial, présente devant le Congrès ses fameux « Quatorze points » esquissant sa conception du nouvel ordre à mettre en place après la Première Guerre mondiale. De nombreux éléments de ce document, notamment la création de la Société des Nations, se retrouveront en 1919 dans le traité de Versailles. L'un des quatorze points prévoit le « développement autonome » des peuples d'Autriche-Hongrie, dont les peuples tchèque et slovaque. C'est ainsi que naît la république parlementaire de Tchécoslovaquie, sans que celle-ci soit du reste véritablement homogène puisqu'elle comprend deux minorités, une hongroise et surtout une germanophone, celle des Sudètes. En 1919, Wilson se voit décerner le prix Nobel de la paix pour son action pendant la Première Guerre mondiale¹, mais il échouera à faire ratifier Versailles – et donc la participation des Etats-Unis à la Société des Nations – par le Congrès. Grandeur et décadence d'un homme politique.

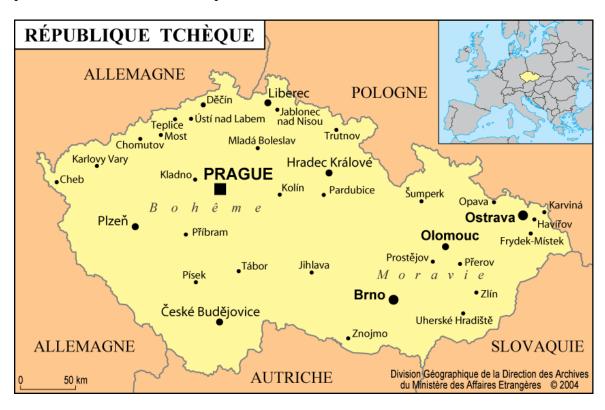
La République tchécoslovaque a eu une histoire mouvementée. En 1938, elle fut amputée de la région des Sudètes, attribuée par l'accord de Munich² au Reich allemand, puis elle fut rayée de la carte par l'occupation allemande. A la fin de la guerre, dans une grande opération d'épuration ethnique, les quelque trois millions de Sudètes furent massivement expulsés du pays et celuici, quelques années plus tard, passa sous la férule communiste et devint un satellite de l'Union soviétique. Le soulèvement anti-communiste de 1968, appelé « Printemps de Prague », fut sévèrement réprimé mais le pays mit fin à la domination communiste en 1989 par un mouvement qu'on appellera la « Révolution de velours ». Cette nouvelle Tchécoslovaquie redevenue démocratique survécut jusqu'à la fin de 1992 : elle se scinda alors pacifiquement, mais sans consultation populaire, en République tchèque, qu'on appelle maintenant aussi Tchéquie, et en Slovaquie, surtout en raison de l'irrédentisme de cette dernière, qui supportait mal une certaine domination tchèque dans la fédération.

Voilà donc, au centre de l'Europe, un petit pays enclavé, grand comme deux fois et demi la Belgique, avec une population de 10,5 millions d'habitants et confinant à l'Allemagne, la

¹ Wilson avait néanmoins engagé son pays dans la guerre en 1917, rompant ainsi avec la tradition de l'isolationnisme américain.

² Accord signé entre la France, le Royaume Uni, l'Allemagne et l'Italie et généralement considéré comme une capitulation des deux alliés occidentaux devant la menace brandie par Hitler d'une intervention militaire.

Pologne, l'Autriche et la Slovaquie. Dès la chute du communisme, la République tchèque, encore meurtrie par les exactions de la dictature communiste, s'est tournée vers l'Ouest, elle s'est abritée sous le parapluie de l'Alliance atlantique en 1999 tout en convoitant, bien avant cela, l'adhésion à l'Union européenne, qu'elle obtiendra finalement en 2004, 77% des inscrits s'étant prononcés, lors du référendum, en faveur de l'adhésion³. Trois ans plus tard, elle rejoint l'espace Schengen. Cependant les tendances souverainistes n'ont pas tardé à se manifester : la population tchèque reste très majoritairement opposée à l'adoption de l'euro et la ratification du traité de Lisbonne, en 2009, a connu un parcours chahuté, le président eurosceptique tchèque de l'époque, Vaclav Klaus, ayant manœuvré pour la retarder le plus longtemps possible. Et pourtant le pays a tiré grand profit de son appartenance à l'UE, il reçoit du budget de l'Union trois fois plus que sa contribution aux finances communautaires et effectue quelque 80% de ses échanges avec ses partenaires de l'Union, essentiellement l'Allemagne. Mais on a le sentiment que la population tchèque n'apprécie pas trop le grand voisin allemand et que les démons du passé continuent à hanter les esprits et à alimenter les réactions souverainistes.



Le groupe de Višegrad, auquel la Tchéquie participe depuis 1991 avec ses voisins polonais, hongrois et slovaque et qui a été conçu comme instrument de coopération entre ces pays, fédère à présent leurs attitudes anti-immigration, principalement dirigées contre les institutions européennes. Après avoir adressé des avertissements à ces pays pour s'être opposés à l'acceptation des quotas de réfugiés établis dans le cadre d'un plan de « relocalisation », la Commission a décidé en décembre 2017 de les renvoyer devant la Cour de justice de l'Union. Ce bras de fer n'est pas près de prendre fin.

³ Mais la participation ne fut que de 55%.

Aux élections législatives d'octobre 2017, le parti de centre-droit « anti-corruption » ANO (Action des citoyens mécontents) du magnat de l'agroalimentaire Andrej Babis, qui a défié les partis politiques traditionnels, est arrivé en tête avec près de 30% des suffrages et son leader a été nommé premier ministre par le président Milos Zeman, initialement pro-européen mais devenu eurosceptique, pro-russe et anti-immigration. Zeman lui-même a été reconduit dans ses fonctions à l'issue des élections présidentielles de janvier dernier en battant d'une courte longueur son adversaire pro-européen.⁴ Quant à la propagande russe, elle reste à la manœuvre avec ses actions de désinformation et de subversion, en Tchéquie comme dans les pays voisins. Ainsi, se référant au Brexit, elle a déjà froidement annoncé le « Czexit », qui correspond sans doute aux vœux du Kremlin.

On observe en définitive que la Tchéquie, comme plusieurs de ses voisins d'Europe centrale et quelques années seulement après leur adhésion à l'Union européenne, dérive vers un souverainisme critique à l'égard de l'Union. Cette évolution vers un clivage Est-Ouest à l'intérieur de l'Union, dont les causes sont multiples, ne saurait laisser indifférents nos dirigeants. Sans préjuger de la nécessité de respecter l'Etat de droit, une analyse de ces causes s'impose, ainsi que des efforts pour préserver et poursuivre un dialogue apaisé avec les pays d'Europe centrale.

▶ Bemerkungen zu: Robert Menasse, Die HauptstadtJürgen Erdmenger



Observations à propos du livre de Robert Menasse « La capitale » Traduction J.-B.Quicheron

Le roman de l'auteur autrichien 'la capitale ' a obtenu en 2017 le prix du livre allemand en tant que meilleur roman de langue allemande de l'année. Ce roman mérite notre attention. Il se déroule principalement à Bruxelles et au sein des institutions européennes. Plusieurs fonctionnaires de la Commission européenne font partie des personnages du livre⁵.

Notre collègue Jürgen Erdmenger dégage un fil conducteur du vaste panorama qu'esquissent les nombreux épisodes du roman : les effets découlant d'Auschwitz et de l'holocauste sur le déroulement de l'intégration européenne. Ce motif constitue le noyau de deux courants de narration qui se déroulent à travers le roman.

D'une part, un jeune fonctionnaire de la direction générale « culture » de l'UE propose que des rapports émanant de survivants d'Auschwitz soient au centre des célébrations du

⁴ Zeman a été le seul dirigeant européen, avec le président chypriote, à participer, en 2015, à la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nationale-socialiste à Moscou.

⁵ Une critique du livre en langue française est parue au Courrier international no 1416 (21.12.17/10.01.18)

cinquantième anniversaire de la Commission. « Plus jamais, ça c'est l'Europe ». Par ailleurs un ancien professeur d'économie développe dans un groupe de réflexion l'idée selon laquelle l'Union européenne devrait construire une nouvelle capitale européenne sur le site de l'ancien camp de concentration. Car l'histoire de ce lieu a été essentielle pour l'idée de l'unification européenne.

Au fil du roman, l'auteur montre comment ces deux idées ont été mises en pièces par l'engrenage institutionnel européen. Les deux protagonistes décèdent finalement dans l'attentat à la bombe de la station de métro Maelbeek.

Jürgen Erdmenger se demande si ce thème d'Auschwitz, très compréhensible pour nous Européens, n'est pas un peu trop vaste. Car ce livre a été largement conçu comme satire et, dans les passages relatifs à Bruxelles, écrit d'une plume légère.

Der Roman des österreichischen Autors erhielt zum Auftakt der Frankfurter Buchmesse 2017 den Deutschen Buchpreis als bester deutschsprachiger Roman des Jahres. Das Buch spielt vorwiegend in Brüssel. Europäische Beamte gehören zu den Protagonisten.

Das Holocaust-Gedenken im Deutschen Bundestag am 31. Januar 2018 veranlasst mich, einige Bemerkungen zu dem Roman aufzuschreiben. Einige Freunde haben mich ohnehin darum gebeten, um die Meinung eines in Brüssel lebenden früheren EU-Beamten zu diesem Buch kennen zu lernen. Denn der Titel spielt auf Brüssel als belgische und europäische Hauptstadt an. Aber der Titel hat noch eine weitere Bedeutung, wie zu zeigen ist.

Der Holocaust und seine Auswirkungen auf die europäische Integration sind ein bedeutendes Thema des Romans. Das wird besonders an zwei seiner Erzählungen deutlich:

Zum einen schlägt der junge EU-Beamte Martin Susman aus der Generaldirektion Kultur seinen Vorgesetzten vor, Berichte von Auschwitz-Überlebenden in das Zentrum der Feierlichkeiten zum 50-jährigen Kommissionsjubiläum zu stellen. Zur Begründung trägt er vor: Das Ansehen der Kommission werde verbessert, wenn sie hervorhebe, dass Auschwitz als eine gemeinsame europäische Erfahrung zur Gründung der übernationalen Institutionen geführt habe. So sei die Kommission dem Wunsch der Menschen nach einem Leben in Würde und Freiheit verpflichtet. "Nie wieder - das ist Europa! Wir sind die Moral der Geschichte!" (S.185). Der Beginn der Verwirklichung dieser Idee wird in mehreren Kapiteln des Romans ausgeführt.

Ein zweiter Erzählstrang befasst sich mit dem Wirtschaftsprofessor Alois Erhart, der als Experte in eine Reflection Group zur Weiterentwicklung der EU berufen wird. Nach mehreren Sitzungen hält er dort eine Rede, die er als seine "Letzten Worte" bezeichnet. Er führt aus: Man brauche etwas völlig Neues, nämlich eine nachnationale Demokratie, um eine Welt gestalten zu können, in der es keine Nationalökonomie mehr gibt (S. 389). Konkurrierende Nationalstaaten ergäben keine Union, auch wenn sie einen gemeinsamen Markt haben (S.391). An deren Stelle müsse ein Europa souveräner, gleichberechtigter Bürger treten. Das sei aber nicht durchsetzbar, solange der Nationalismus weitgehend konkurrenzlos sei als Identifikationsangebot an die Bürger. Daher bedürfe es eines starken Symbols für die neue

Gemeinsamkeit. Die EU müsse sich eine Hauptstadt bauen, sie müsse sich eine neue, eine geplante, eine ideale Hauptstadt schenken.



Und jetzt kommt das Verblüffende. **Professor** Erhart fährt fort: Die europäische Hauptstadt dürfe nicht mit einer nationalen Hauptstadt identisch sein. Sie müsse einen Ort gebaut werden, dessen Geschichte maßgeblich für die Einigungsidee Europas gewesen sei. eine Geschichte, die unser Europa zu überwinden

habe. "Und deshalb muss die Union die Hauptstadt in Auschwitz bauen"(S. 394). Das "Nie wieder", das den jungen Martin Susman bewegt, motiviert auch den alten Professor für seine Rede.

Die beiden Erzählstränge führen zu einem tragischen Ende. Die Idee des jungen Beamten fällt den Intrigen von Beamten aus anderen Generaldirektionen und aus dem Kabinett des Präsidenten zum Opfer. Die Kollegen des alten Professors im Think Tank haben keinerlei Verständnis für dessen Hauptstadt-Utopie. Unsere beiden Protagonisten sterben schließlich in der Bombenexplosion in der Metrostation Maelbeek.

Als am 31. Januar 2018 die 92 jährige Holocaust Überlebende Anita Lasker Wallfisch in der Fernsehübertragung aus dem Bundestag sprach, kamen mir unwillkürlich die geschilderten Ideen von Martin Susman und Professor Erhart in den Sinn. Diese Ideen, die dem Roman eine gewisse Substanz geben, haben trotz ihres utopischen Charakters einen bedeutenden wahren und realistischen Kern, der gerade uns Europäern gut verständlich ist.

Umso bedauerlicher und wenig feinfühlig ist es, dass diese Ideen in den vielfältigen, kaum ineinander verschränkten anderen Erzählsträngen des Romans fast untergehen: Da gibt es eine parallel laufende ausführliche Kriminalgeschichte um einen mysteriösen Mord in Brüssel, weitschweifige Beschreibungen erfundener Interna der europäischen Institutionen, welche die landläufigen Vorurteile gegen "die da in Brüssel" eher bestätigen, einen fortlaufenden roten Faden mit dem Schwein als universelle Metapher (S.320), viele, durchaus zutreffende Beschreibungen von Lokalitäten der Stadt Brüssel, etc etc. Zum Holocaust-Thema gehört noch die das Buch durchlaufende Erzählung über David de Vriend, der Auschwitz überlebt hat und in Brüssel alt geworden ist. Auch er stirbt in der Metrostation Maelbeek.

Alles in allem bietet der Roman ein breites, vielfältiges, wenn auch dem Vorbild nicht immer entsprechendes Panorama der faktischen europäischen Hauptstadt Brüssel und des dazu

gehörenden europäischen Umfelds. Die utopische europäische Hauptstadt wird nie Wirklichkeit werden. Das gibt dem Buch auch eine tragische Note. Allerdings fragt sich der Leser bei der Lektüre zuweilen, ob das Auschwitz-Thema nicht etwas zu groß ist für die oft eher lockere, zur Karikatur neigende Betrachtungsweise des Romans.

Groping in the dark: the Brexit saga III: Robert Cox



"Yes/No votes give the snake-oil peddlers an edge and hold nobody accountable." Tim Harford,

FT. "The neo-liberal detour has done much damage." Jan Zielonka, Oxford University

"One damn speech after another!" remarked a friend as top British politicos, essentially Europhobe, set out their Brexit wares early in the New Year. Premier May's first speech - at the Munich Defence Conference - was little short of blackmail. European partners, said May, should "not put politics above cooperation against crime and terrorism" and "This cannot be a time when any of us allow competition between partners, rigid institutional restrictions or deep-seated ideology to inhibit our cooperation and jeopardize the security of our citizens." Coming from the leader of a country that has systematically blocked European defence initiatives this was pure *chutzpah*⁶.

The fundamentally "ideological" Brexit issue has contributed in no small way to the resurgence of insecurity now haunting Europe. Foreign Secretary Johnson's speech centred largely on his favourite subject - himself - offering little substance for a troubled future. Brexit minister Davies was predictably short of ideas. His International Trade partner Fox reproduced his usual pipe-



dreams about a generous world waiting to shower post-Brexit Britain with business opportunities – "Singapore-on-Thames" as *The Economist* called it. "Snake oil" (*poudre de perlimpinpin*⁷ for French readers) was his jibe at "Remainers" scepticism.

Finally, on March 2, May announced "five tests" to guide her through the Brexit negotiations: respect the referendum result; reach an enduring solution; ensure security and prosperity; create a modern Britain; bringing the country together. Few noticed that

_

⁶ extreme self-confidence or audacity (usually used approvingly)

⁷ Also Magical cure in English

all but the first "test" would be best achieved by ditching Brexit lock, stock and barrel. Chancellor Hammond did not speak. And, curiously, the most intelligent Europhobe Cabinet member, Environment Secretary Gove, originally scheduled to join in the speechathlon, mysteriously disappeared off the screen. Watch that space.

By the time this edition of *Ecrin* drops through your letter box the Brexit saga will have doubtless moved on. But whence and how? In this wholly unpredictable situation let us take a broader look.

British media (not their Continental siblings) rant on about submission to the European Court of Justice, trade pacts à la Norway or Switzerland, Canada-plus-plus-plus – even incredibly a Turkish style customs union, and other ambitions like shifting "baskets" of relationship. I doubt if there are even 100,000 people in Britain who more or less understand all this. For the average citizen it is all a great London fog. Occasionally we recall that, when casting their votes in the referendum, electors had no guidance as to what the actual European issue was, nor how the vote result would be implemented. Clear are three things: maintenance of Britain in the EU customs union is heresy for nervous Tories and a matter of political tactics for otherwise Europhobe Labour leader Corbyn; the British government persists in trying to cherry-pick advantages and disadvantages which Commission and Council firmly reject; the looming Irish issue, with Ulster Unionists terrified that maintained free movement throughout the island is a prelude to cutting off their cherished umbilical cord with the Union. All three of these conundrums⁸ are intrinsically inextricable. They threaten the very identity of the Tory Party – and offer little to Labour. In the Irish case the situation is downright dangerous. Recipes for chaos in the Brexit negotiations abound.

So here we are back to the real problem – that the referendum was in reality about a deeply divided country in terms of identity, social status, inequality, neglect. Exactly, therefore, the problems afflicting countries and societies throughout Europe. British underdogs were encouraged to blame it all on "Europe". We have seen in the past how the Europhobes, like the Pied-Piper of Hamelin or the Devil himself, sing the better tunes while the Europhiles trot out technocratic platitudes. Time for the EU as a whole to craft a more dynamic, collective response to the anxieties of its citizens - a vision for a European project - in the impending campaign for the EP elections. Despite the serious Italian eurosceptic electoral setback, can the newly restored Angela Merkel and the hyperactive Emmanuel Macron take a lead? Targeting all European citizens, it could tell the English in particular that here is something worthwhile. Inveterate horse-race flutterers, the English like nothing more than a winner.

-

⁸ Puzzle

L'Union et la question de l'EstJean-Pierre Dubois



La démocratie libérale et ouverte qui constitue un des éléments essentiels de l'Union, doit faire face à de redoutables adversaires. A commencer par le Président Trump. Ses attaques incessantes contre sa propre démocratie, ses institutions et la presse, ainsi que son racisme, sa xénophobie, son mépris pour l'Union Européenne, donnent des armes à ceux qui, dans le monde et aussi en Europe, préfèrent se passer du respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la liberté de la presse. Il légitimise ceux qui contestent la démocratie libérale au niveau international, comme la Russie ou la Turquie, et même la Hongrie, si l'on en croit les déclarations de son président Victor Orban. Pour Kenneth Roth, Directeur de Human Rights Watch «Trump a nui à la cause des droits de l'homme».



valablement ceux qui pourraient avoir un titre valable pour rester dans l'Union, mettant des

Ces tendances hostiles à la démocratie trouvent leur écho dans deux rapports récents concernant l'Europe. C'est d'abord le bilan 2018 de la Cour européenne des droits de l'homme. Les recours les plus nombreux pour violation des droits de l'homme viennent de la Russie, de la Turquie, puis de l'Ukraine, de la Roumanie et de la Bulgarie. Pour le Commissaire des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, « la situation des droits de l'homme ne cesse de se dégrader en Europe ».

Dans son rapport annuel, Human Rights Watch dégage une série de tendances à l'intérieur de l'Union. D'une manière générale, les partis populistes et xénophobes dictent leur agenda aux partis traditionnels, comme aux Pays-Bas, en Autriche ou en Italie. Les politiques migratoires sont avant tout défensives et ne permettent pas d'accueillir pour rotter dans l'Union mettent des



migrants dans des situations où la dignité humaine n'est pas respectée. L'ONG croit aussi relever certains abus dans la lutte contre le terrorisme.

Surtout, cette ONG souligne les situations dangereuses générées en Hongrie et en Pologne du point de vue de la démocratie et des libertés. Pour Kenneth Roth «L'Union doit trouver une meilleure façon de défendre ses valeurs en son sein. Elle a toujours été sévère dans l'application des critères de Copenhague en vue des adhésions. Mais une fois les pays admis, elle est moins vigilante. La défense des valeurs européennes doit être plus vigoureuse parmi les membres de l'UE, car Victor Orban et Iaroslaw Kaczynski représentent plus qu'une menace pour les droits dans leur pays, ils mettent en péril les valeurs essentielles au cœur du projet européen ». Le politologue Jacques Rupnik, grand connaisseur de l'est européen et peu suspect d'extrémisme, affirme « qu'en Pologne on assiste à la déconstruction de l' Etat de droit…en Hongrie à son démantèlement …La dérive autoritaire s'en prend à la séparation des pouvoirs, à l'indépendance des médias et à la neutralité politique de l'administration publique ». C'est ce que Victor Orban appelle la «démocratie illibérale».

La Commission s'est finalement inquiétée des tendances autoritaires, antidémocratiques et quelquefois antisémites de ces deux Etats membres et leur a envoyé de sérieux avertissements. Elle a engagé en décembre 2017 contre la Pologne une procédure au titre de l'Article 7 du traité sur l'Union, dont l'objectif est, entre autres, de suspendre le droit de vote de la Pologne au Conseil, en cas de violation «de manière grave et persistante» des valeurs fondamentales de l'Union.

La Bulgarie et la Roumanie sont aussi dans le collimateur de la Commission, pour une série de décisions et de comportements dans lesquels se mêlent de manière inextricable la corruption et les atteintes à l'indépendance de la justice. La Commission a envoyé en janvier 2018 un avertissement à la Roumanie concernant un projet de loi sur la justice. Elle dispose d'un moyen de pression sur la Roumanie : le Mécanisme de coopération et de vérification, qui permet à la Commission se suivre la réforme judiciaire, instrument dont elle ne dispose pas contre la Pologne. La Bulgarie, dirigée par une coalition d'extrême droite, menace le respect des libertés fondamentales, en particulier la liberté des médias. Les comportements de la Bulgarie et de la Roumanie, comme ceux de la Pologne et de la Hongrie, nuisent à l'Europe.

C'est qu'en dépit d'un accès continu et important aux fonds structurels européens, ces pays s'estiment floués par les promesses de rattrapage économique faites au moment de leur adhésion, promesses qui n'auraient pas été tenues. Ils se voient comme des citoyens européens de seconde zone. L'accroissement des inégalités dans le monde et à l'intérieur de l'Union a pu aussi donner des arguments à des Etats autoritaires face à des opinions publiques avides d'être confortées dans leur préjugés. L'arrivée en masse de réfugiés a pu faire resurgir dans ces pays des souvenirs de leur passé tumultueux et souvent tragique et a sans doute réactivé un sentiment de perte d'identité. C'est la Hongrie qui s'est opposée avec le plus de virulence à l'instauration de quotas pour l'accueil des migrants.

Des réactions comparables ont d'ailleurs eu lieu, et continuent d'avoir lieu, dans plusieurs pays de l'Union, avec pour conséquence la montée de groupes et de partis d'extrême droite. La

«résistible ascension» de l'extrême-droite AfD en Allemagne est significative à cet égard. Le paradoxe de ces situations est que les populations de ces pays continuent de se dire en général plutôt pro-européennes (80% en Pologne).

Dans ces conditions, la tentation peut être grande, chez certains Etats membres (France, Allemagne), de pousser à créer dans le futur un cadre conditionnant l'octroi de tout fond européen au respect de l'Etat de droit. Ce qui apparaît à première vue comme une solution possible, pourrait aussi creuser davantage le fossé entre l'est et l'ouest de l'Union, sans la certitude d'obtenir un résultat. Pour l'Union c'est un risque à prendre, et la Commission travaille d'ailleurs sur cette question. D'une manière ou d'une autre, l'Union devra faire respecter ses valeurs tout en veillant à laisser la place à une solution « pacifique ». Ceci représente en tout cas un sérieux défi au moment où les raisons d'assurer une plus grande cohésion interne face aux défis extérieurs se font plus pressantes.

C'est le moment que choisit la Commission, en février 2018, pour rendre publique une proposition de stratégie d'adhésion des pays des Balkans : Monténégro, Serbie, Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine et Kosovo. L'idée est de financer ces pays, dans l'espoir d'améliorer l'Etat de droit, la situation économique et sociale et la réconciliation. Nombre de questions sur l'Etat de droit restent à résoudre dans ces pays qui ne se sont pas tous remis des conflits qui ont défait l'ancienne Yougoslavie. Il serait sage de tenir compte des incontournables leçons du passé et de souhaiter que ces adhésions soient repoussées dans un futur incertain, alors même que ces pays ont indiscutablement vocation à intégrer l'Union.

L'Union doit s'efforcer de faire mentir ceux qui voient dans ces nombreuses manifestations les limites et même la fin de la démocratie libérale. La vie politique dans plusieurs Etats membres connaît sans doute de sérieux soubresauts et les institutions européennes sont peut-être imparfaites. Mais, fondées sur le respect de la règle de droit, le compromis démocratique et la conscience historique de leurs origines, elles continuent de fournir un cadre solide, d'une stabilité sans comparaison dans le monde. La tentation nationaliste est une impasse et les eurosceptiques de ces pays savent que sortir de l'Union n'est pas une option. Le Brexit est là pour le leur rappeler.

Pays baltes : une communauté de destin Daniel Guggenbühl

Que savons-nous de ces trois pays situés sur le flanc Nord-Est de l'Union européenne ? Du Nord au Sud voisinent l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, des pays petits par le nombre d'habitants⁹ mais tous plus grands que la Belgique¹⁰ et limitrophes soit de la Russie, soit de la Biélorussie et de la Pologne. Ils sont membres de l'Union européenne, de la zone euro et de l'espace Schengen et ont en commun d'avoir rejeté leur statut de républiques soviétiques en 1991 pour se transformer en républiques parlementaires.

_

⁹ Estonie 1,3 million, Lettonie 2 millions, Lituanie 2,9 millions

¹⁰ Estonie une fois et demi la Belgique, Lettonie et Lituanie plus de deux fois la Belgique.

Mais ce ne sont pas des « triplés » aux gênes identiques, loin de là, même s'ils ont déjà fait partie tous les trois de l'empire russe depuis le dix-huitième siècle jusqu'en 1918, année de leur première indépendance. Avant cet épisode russe, l'Estonie a connu la domination suédoise, la Lettonie celle de la Pologne et de la Suède tandis que la Lituanie faisait partie, depuis le seizième siècle, d'un ensemble polono-lituanien qui s'étendait très loin vers le Sud et l'Est et englobait la Biélorussie et une grande partie de l'Ukraine actuelle. Nos trois pays ont donc subi des influences diverses : l'Estonie était devenue luthérienne, la Lituanie catholique – on compte vingt églises à Vilnius, la capitale – alors que, en Lettonie, coexistent les religions catholique, protestante et orthodoxe. Chacun des trois pays a sa propre langue : l'estonien appartient à la famille finnoougrienne alors que le letton et le lituanien sont des langues indo-européennes. La colonisation de l'Ordre teutonique a fortement marqué l'Estonie et la Lettonie et laissé des traces très visibles dans l'architecture de leurs capitales, Tallinn et Riga, mais les descendants de l'Ordre, qui constituaient une noblesse terrienne bien implantée – les « barons baltes » - ont tous été expulsés ou éliminés par les Soviétiques. En effet, après 1918, la première indépendance des pays baltes n'a duré qu'une vingtaine d'années¹¹ avant de connaître l'occupation nazie puis soviétique. Les nazis ont exterminé des milliers de juifs en Lituanie et les Soviets ont procédé à des déportations massives de populations baltes en les remplaçant par des immigrés russophones. Ces événements ont fait que la Lettonie et l'Estonie abritent toujours de fortes minorités russophones, respectivement d'un tiers et d'un quart de la population. En Lituanie, cette minorité ne représente qu'environ 6%. Libérés et indépendants depuis 1991, chacun des trois pays s'attache désormais à cultiver jalousement son identité nationale.

L'environnement international, la proximité d'une Russie toujours ressentie comme une menace, le fait d'être tous riverains de la mer Baltique et une grande proximité culturelle ont cependant forgé leurs intérêts communs. Ils ont rapidement demandé leur adhésion à l'Union européenne, devenue effective en 2004, et se sont placés sous le parapluie de l'OTAN. Ils font partie, avec d'autres pays de la région, du Conseil des Etats de la Mer Baltique. La question de la sécurité revêt pour eux une importance majeure : la Russie n'a-t-elle pas, en septembre 2017, procédé à de grandes manœuvres militaires dans la région de Kaliningrad¹² et en Biélorussie, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat des pays baltes, qu'elle semble toujours considérer comme son pré carré. En riposte, l'OTAN, qui effectue déjà une surveillance aérienne de la région depuis 2004, a déployé en Lituanie un bataillon multinational de 1.200 hommes placé sous commandement allemand.

_

¹¹ Mais la Lituanie passa rapidement sous contrôle polonais et sa capitale fut déplacée de Vilnius à Kaunas.

¹² Suite au partage de l'ancienne Prusse orientale allemande entre la Pologne et la Russie après la Seconde Guerre mondiale, la région de Kaliningrad (ex-Königsberg) se trouve enclavée entre la Lituanie et la Pologne. Kaliningrad est devenu une importante base militaire russe.



Les pays baltes, qui fêtent cette année le centenaire de leur première indépendance, ont en commun des traditions culturelles ancestrales, la plus originale étant sans doute la pratique des chorales et des danses populaires, phénomène par lequel leurs peuples ont collectivement et pacifiquement accompagné leur détermination politique à se séparer de l'occupant russe en 1991. Rappelons que Riga la lettonne était capitale européenne de la culture en 2014¹³. En regardant la carte, on se rend compte que ce flanc Nord-Est est bien éloigné du centre de l'Union européenne. Aussi les trois pays ont-ils élaboré un projet appelé Rail Baltica de liaison ferroviaire à grande vitesse reliant Tallinn, Riga et Kaunas à la Pologne et à l'Allemagne, un projet devant

être financé à 85% par l'Union européenne. Ce projet fait partie du corridor prioritaire Mer du Nord – Pays baltes des réseaux RTE¹⁴ de transports (9 corridors). La Commission attache beaucoup d'importance à ce projet et souhaite qu'il puisse être réalisé dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027 encore en discussion. La Finlande est également partie prenante dans cette entreprise avec le projet de construction d'un tunnel d'une centaine de kilomètres sous le Golfe de Finlande pour relier Helsinki à Tallinn.

Au plan économique, les trois pays baltes se distinguent actuellement par des taux de croissance de plus de 3% pouvant faire envie à leurs partenaires de l'Union européenne. Mais ils souffrent aussi de certaines faiblesses : natalité en baisse, diminution de la population active due à l'émigration, pénurie de main d'œuvre qualifiée. Quant au sentiment de citoyenneté européenne des Baltes, un sondage Eurostat effectué en 2017 a révélé qu'il se situe entre 73 et 78%, ce qui équivaut en fait à la moyenne communautaire. La petite Estonie, qui a exercé la présidence du Conseil de l'Union au cours du second semestre 2017, a montré qu'elle était parfaitement à la hauteur de cette tâche, inédite pour elle.

¹³ En 2011, les « Assises » de l'AIACE ont eu lieu à Riga.

¹⁴ Réseau transeuropéen de transport

Nécessité d'une politique migratoire commune João Mateus Tique



La politique européenne en matière d'immigration, mise en œuvre avec la signature du traité de Rome signé en 1957, s'est inspirée dès son début, du principe de la liberté de circulation des travailleurs.

C'est à partir de 1985 avec la signature des accords de Schengen que l'on met, peu à peu en route, une politique plus stricte de contrôle des flux migratoires et depuis, d'autres décisions ont été prises dans ce sens, dans les années 1990 et 2000, afin d'harmoniser la politique d'immigration gérée par les Etats Membres.

Le traité de Maastricht, entré en vigueur en 1993, a aussi inscrit l'immigration au rang des questions d'intérêt communautaire. Ce n'était pas encore une politique commune mais cela en prenait le chemin, même si cette question continuait à relever du domaine intergouvernemental et de la règle de l'unanimité du Conseil. Disons qu'il s'agissait déjà d'une réflexion commune sur un sujet important, d'intérêt commun.

Avec le Traité de Nice signé en février 2001, les décisions concernant l'immigration et l'asile seront adoptées à la majorité qualifiée et ce, à partir de 2004, moment à partir duquel sera également créée l'Agence pour la gestion et la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'Union (Frontex). Par la suite, d'autres sommets de l'UE ont réaffirmé ce mode de décision.

En 2008, l'adoption par le Parlement Européen de la directive dite « de retour » ainsi que l'adoption par le Conseil d'un Pacte Européen sur l'immigration et l'asile, a renforcé de manière significative le caractère plus restrictif de la politique d'immigration au sein de l'Union Européenne, d'autant plus que la pression aux frontières de l'Europe continuait, du fait de la déstabilisation dans plusieurs pays, situés sur le pourtour méditerranéen.

À la même époque, un Pacte pour l'immigration et l'asile, non contraignant pour les Etats membres, est adopté par le Conseil avec l'objectif principal d'harmoniser les politiques migratoires et d'asile au sein de l'UE, sur base des 5 engagements suivants :

- organiser l'immigration légale en tenant compte des besoins et des capacités d'accueil de chaque État Membre.
- lutter contre l'immigration illégale, en assurant le retour dans leur pays d'origine ou vers un pays de transit, des étrangers en situation irrégulière.
- renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières.

- bâtir une Europe de l'asile.
- créer un partenariat global avec les pays d'origine et de transit favorisant les synergies entre migration et développement.

Comme nous l'avons dit, ce Pacte n'ayant pas un caractère contraignant pour les signataires, laisse entrevoir la possibilité d'une politique d'immigration sélective et, dès 2011, face à l'entrée massive à Lampedusa, en Italie, d'immigrants venant de Tunisie, la Commission se doit de proposer une nouvelle approche de la politique d'immigration avec le renforcement des frontières et l'élaboration d'une politique commune en matière de demandes d'asile, avant 2012.

Dès 2013, le système européen de surveillance des frontières « Eurosur¹⁵ » est mis en place, afin de réduire, autant que possible, l'immigration clandestine en Europe



tout en assurant les opérations de sauvetage des migrants naufragés en Méditerranée.

Toutefois, l'afflux des réfugiés, notamment en provenance de Syrie, n'ayant pas tendance à fléchir, la Commission se voit alors dans l'obligation d'établir un Agenda en matière d'immigration qui serait composé à la fois de mesures d'urgence pour assurer une meilleure répartition des demandeurs d'asile en Europe et des pistes pour l'avenir, concernant la réduction de l'immigration irrégulière, la sécurité des frontières confiée à Frontex, la mise en œuvre du régime d'asile européen et la définition d'une nouvelle politique de migration régulière.

En 2016 l'UE signe un accord avec la Turquie pour mettre fin aux traversées des côtes turques en direction des iles grecques et ce, moyennant une aide de plusieurs milliards sur 2 ans mais d'autres routes migratoires se forment en partant de Lybie, essentiellement en direction de l'Italie, en faisant de ce pays, la principale entrée vers l'Union Européenne et portant ainsi, quasi seule, le poids de l'immigration vers l'Europe du sud, ceci a certainement eu une incidence sur les élections italiennes de mars 2018. Les sauvetages en mer se succédant viennent encore alourdir un poids que l'Italie estimait ne pas pouvoir supporter toute seule.

La réaction italienne ne se fait pas attendre : « Ou bien l'Europe s'engage à nous aider réellement ou nous serons contraints de fermer nos ports ». La pression est tombée depuis car, le flux a certes continué, mais sans à-coups et de façon régulière et plus modérée.

Cependant, la solution définitive de ce type de problème n'est pas nécessairement trouvée pour autant, d'où la nécessité d'obtenir une solution d'ensemble qui ne fasse pas tomber exclusivement sur les lieux d'entrée, le fardeau d'une immigration non maitrisée.

_

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Eurosur

On a déjà constaté que des mesures d'aide au développement peuvent apporter un début de solution pour réduire un afflux croissant d'immigrants mais l'attrait de l'eldorado européen n'est pas près de s'arrêter et, dans ce contexte, l'abandon d'un statut de compétences partagées qui serait remplacé par la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire commune, apparait comme la solution la plus adaptée pour résoudre ce problème même si pour certains ce serait un sacré coup de canif dans le sacrosaint principe de l'indépendance nationale.

Faits de société

Le téléphone au volant c'est la mort au tournant! J.-B. Quicheron



Le smartphone, invention très utile et très répandue dans le monde, est devenu la coqueluche surtout des jeunes générations. En 2017, il y aurait dans le monde 2 milliards de téléphones portables ou de type smartphone. En 2019, ce chiffre devrait s'élever à 2 milliards 660 millions.

Peu de gens savent que 'smart' signifie désormais intelligent alors qu'au départ ce terme signifiait 'élégant, chouette, sympathique' puis il a pris, du moins aux Etats-Unis mais désormais aussi dans le monde entier, le sens d'intelligent, donc de téléphone intelligent, hélas souvent utilisé par des gens pas si futés qu'ils le croient!

Malheureusement, la vague d'individualisme dans le monde étant en train de croître, il est clair qu'un nombre important de personnes va en être victime. En effet, cet objet chéri s'utilise souvent dans des endroits dangereux où l'on veut s'immortaliser avant d'être victime « involontairement » d'un accident bien mortel :

- en prenant des **selfies** (mot pas encore traduit), ces autoportraits pris dans les endroits les plus invraisemblables et dangereux (au bord d'une falaise, d'un gratte-ciel, près d'un animal dangereux vous poursuivant, etc.).
- en passant sur un passage pour piétons sans regarder les feux de signalisation
- au volant d'une voiture en envoyant des sms, des images sur son ordinateur portable
- à vélo, en relâchant l'attention devant soi

Des études réalisées en France et ailleurs démontrent que, par exemple sur les 14.000 personnes observées dans les six villes sélectionnées (Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Paris, Rome et Stockholm), 8% ont été vues en train d'envoyer un SMS ou de naviguer sur une application alors qu'elles traversaient la route, 2,6% passaient des coups de fils, 1,4% ont même été observées en faisant les deux. Cette étude révèle que 57% des utilisateurs de smartphones

interrogés (14.000 sondés européens au total) ont admis utiliser leur téléphone en traversant la route.

L'étude apporte des précisions quant à l'usage en France. Tout en s'engageant sur la chaussée, 45 % des piétons français poursuivent leur conversation téléphonique, 28 % continuent d'écouter de la musique, 13 % envoient des textos, 6 % consultent Internet, il y en a même qui regardent la télévision ou des vidéos (3%) ou qui jouent à des jeux vidéo (3%). Au total, 53% des Français avouent utiliser le mobile au milieu de la route.

Chaque année la Commission européenne publie une étude détaillée des statistiques concernant la mortalité routière parmi les Etats membres pour mieux comprendre les éléments à cibler. Les routes européennes demeurent les plus sûres du monde: en 2016, on comptait dans l'UE 50 victimes de la route par million d'habitants, contre 174 en moyenne dans le monde.



Cette mauvaise habitude de téléphoner au volant, souvent prise à la légère par de nombreux Français, coûte pourtant de plus en plus cher en vies humaines. Sur les 2.000 personnes interrogées par l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes (ASFA), 20% ont avoué envoyer des textos (sms) en conduisant, près d'un tiers vérifier systématiquement leurs notifications (Mail. Facebook, SMS, WhatsApp, etc.) même au volant.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser après les campagnes de sécurité routière et le matraquage des autorités, près de 57 % des sondés indiquent téléphoner en conduisant.

La tranche d'âge la plus concernée par ces comportements à risques ne se trouve d'ailleurs pas chez les plus jeunes conducteurs, comme on pourrait l'imaginer, mais chez les 25-35 ans, qui sont 40% à utiliser le smartphone au volant et chez un tiers des 35-44 ans.

Plus grave, les comportements ayant changé dans le monde du travail, de plus en plus de personnes convertissent leur véhicule en « bureau », afin de travailler durant les trajets. Ces derniers répondent à leurs clients, envoient des factures par mail, consultent leur PC, etc. Une distraction totale qui se matérialise par une forte hausse des accidents.

Or, ne pas regarder la route pendant 5 secondes à 130 km/h signifie parcourir une distance de 170 mètres et ne pas regarder pendant 15 secondes signifie parcourir près d'un demi-kilomètre. C'est un comportement tout simplement suicidaire car il y a d'autres voitures autour de vous ! Les pénalités imposées par la législation sont ridicules au regard des dangers encourus par les conducteurs coupables et les non coupables ! Le **nombre de morts** dans des accidents **provoqués** par l'**usage** du GSM au volant en Belgique est estimé à une trentaine par an, au minimum sur un total de 637 **morts** sur les routes belges en 2016.

En Belgique, il y a eu 51.190 blessés et 637 morts sur les routes en 2016. Le GSM au volant serait responsable d'au moins 2.500 blessés et d'une trentaine de morts dans le pays. Mais les chiffres réels sont probablement plus élevés. »

Si vous voyez devant vous une voiture démarrer lentement ou faire de petits zigzags, méfiezvous, le téléphone soi-disant intelligent de cette personne l'empêche de conduire intelligemment. C'est de plus en plus souvent le cas, méfiez-vous!

Ajoutons que, tout récemment (le 21 mars 2018), un conducteur de TGV, occupé à consulter son téléphone mobile ne s'est pas arrêté en gare de Sélestat (Haut-Rhin), contrairement à ce que prévoyait son parcours initial. La réalité dépasse la fiction!

Libre opinion

Pour ce numéro nous avons reçu une contribution intitulée « l'effondrement britannique et après ? » que nous publions volontiers. Ce texte émane de Jean-Marie Beaupuy, ancien député européen (2004-2009), actuellement président du Mouvement Européen Marne (MEM¹⁶). Il pose le problème provoqué par le Brexit de façon simple et claire et conclut par une formule qui devrait être l'enfance de l'art! J.-B. Quicheron

L'effondrement britannique ... et après ? par Jean-Marie Beaupuy¹⁷



Il y a moins d'un siècle, l'Empire britannique s'étendait sur les cinq continents. Puis le géant s'est réduit à quatre provinces, (Angleterre - Pays de Galles - Ecosse - Irlande du Nord) et quelques micro-territoires comme Gibraltar. Depuis 1973, date de son entrée dans l'organisation européenne, les gouvernements britanniques ont habilement su jouer en ayant «un pied dedans» tout en conservant «un pied dehors».

Aujourd'hui, après leur décision de quitter l'Europe, tout - ou presque - s'effondre:

- Au niveau international : non seulement Trump se détourne, mais ses habituels partenaires n'auront plus à entretenir d'intérêts particuliers avec la Grande- Bretagne qui ne leur servira plus de 'tête de pont' pour entrer dans l'Union européenne.
- Au niveau économique : la rupture avec un marché de 500 millions · de consommateurs va être catastrophique avec l'instauration de nouveaux droits de douane et la mise en place de formalités administratives complexes.

_

¹⁶ http://me51.eu/accueil.html

¹⁷ http://www.lhebdoduvendredi.com/article/12917/jean-marie_beaupuy_raccroche_la_politique

- Au niveau financier : la grande place internationale que constitue la City commence à se disloquer. Quelques banques et autres établissements sont déjà partis et tous préparent des transferts massifs. Au niveau des effectifs, le chiffre de 500 000 emplois perdus a été avancé en tenant compte de tous les services connexes (Informatique Restauration Ménage Ecoles Santé etc.).
- Au niveau politique : la Grande-Bretagne risque de se réduire à l'Angleterre. L'Irlande du Nord ne pourra pas supporter économiquement, socialement, politiquement la restauration des frontières. L'Écosse prépare différents scénarios. Le Pays de Galles attend. Que pèsera alors ce nouvel État qui n'aura plus les moyens financiers de maintenir une grande armée et des ambassades remarquablement installées ?

Toutefois, ne nous réjouissons pas. Une Grande-Bretagne très affaiblie à la porte de l'Europe ne renforcera pas l'Union à 27. Et, à l'échelle mondiale, l'UE pèsera moins lourd. Sans oublier que nous devrons établir de nouveaux accords avec les Britanniques (lutte contre le terrorisme - actions militaires – finances – migrants - équivalence des diplômes).

Après un référendum émotionnel en juin 2016, un nouveau référendum permettrait sans doute à la Grande-Bretagne de rester dans l'Europe. Mais au-delà de l'humiliation, ce pays devrait négocier son retour. Et il aurait un coût très lourd pour les contribuables britanniques.

Espérons que cette triste histoire donnera à réfléchir à tous les électeurs qui ne devraient plus se laisser manipuler par des idéologues de tous ordres. N'oublions pas que la raison constitue l'un des principaux piliers de la démocratie.

Lu pour vous

Faire l'Europe dans un monde de brutes Livre d'Enrico Letta, présenté par Philippe Loir

Enrico Letta est un homme politique italien, membre du Parti Démocrate. Passionné par l'Europe Il a assumé les plus grandes responsabilités politiques en tant que chef du gouvernement italien d'avril 2013 à février 2014 dans les heures mouvementées de la crise de l'Euro et de la crise des migrants. Après il fut parlementaire européen jusqu'à sa démission du Parlement en 2015. Depuis il s'est engagé dans l'éducation et dirige à Paris l'Ecole des Affaires internationales de Science-Po et il préside l'Institut Jacques Delors. Ce livre est le fruit d'entretiens avec Sébastien Maillard, ancien journaliste à la Croix dont il a été le correspondant à Bruxelles et à Rome. Il est aujourd'hui directeur de l'institut Jacques Delors.

Enrico Letta veut avec passion changer l'Europe dont il n'aime pas le visage actuel. Son livre nous montre concrètement ce que nous pouvons et devons faire pour la changer et la sauver. Il ne peut que soulever l'intérêt des lecteurs de l'Ecrin.

Le constat fait par le livre sur la situation de l'Europe dans le monde est cruel.

En une génération, la population mondiale va passer de 3 à 10 milliards d'habitants et sur les 7 milliards de personnes supplémentaire sur notre planète, aucune ne sera européenne. En 1975



l'Europe qui comptait un sixième de la population mondiale en comptera d'ici 2030 moins d'un vingtième.

Nous avions imaginé que les valeurs de démocratie, de tolérance et de liberté portées par la mondialisation conduite par les Occidentaux triompheraient mais nous sommes en train de perdre la bataille des valeurs. La preuve, combien d'admirateurs de Poutine, d'Erdogan, de Trump en Europe ? En continuant à nous diviser nous nous marginalisons et finirons par compter pour rien dans un monde qui pourrait vraiment devenir un monde de brutes.

Le livre traduit la volonté passionnée d'Enrico Letta de redonner vigueur à une Europe unie. Il nous avertit, il faut faire vite car l'Europe est en crise: migrants, attaques terroristes, chômage de masse, poussées nationalistes, Brexit, imprévisibilité de Donald Trump, provocations de Poutine

Il faut maintenant faire l'Europe par un choix politique responsable dans le but de protéger nos concitoyens et de réagir collectivement aux défis communs de notre temps.

Enrico Letta nous fait passer du rêve des pères fondateurs à la réalité actuelle sans renier le projet originel et ses politiques d'intégration avec ses réussites et ses failles. Il met en garde contre d'autres « rêves » européens, ceux de murailles prétendument protectrices qui ne protègent rien ou celui de l'homme providentiel. Il nous aide à ne pas rougir de nos valeurs.

Il constate que nous sommes à l'entrée du troisième grand moment de la construction européenne, le premier ayant été celui des pères fondateurs en 1950, le deuxième, dans les années 1980/90, le choix de la réunification du continent et de la monnaie unique couplé au marché unique. Un nouveau choix s'offre maintenant aux européens dans un monde qui n'est plus centré sur l'Europe et où le pouvoir économique est désormais déterminé par la force démographique alors que le centre de gravité du monde s'est déplacé vers l'Asie.



La question qui se présente à nous est : comment passer d'une force portée par notre puissance économique à une force fondée sur l'attractivité et l'influence de nos valeurs. Voulons-nous être ceux qui fixent les règles ou ceux qui les appliquent, voire les subissent ?

Nous devons être fiers des valeurs que nous représentons dans le monde : les droits de l'homme, la démocratie, l'égalité entre les hommes et les femmes, la protection de l'environnement, le droit au travail, la laïcité. L'Europe n'est pas là pour dissoudre les nations qui la constituent ; l'Union européenne ne formera jamais un super-Etat en vertu du principe de subsidiarité.

L'auteur passe en revue différentes réflexions qui nourrissent le débat européen et tout particulièrement le rôle de l'euro qui vaut bien plus qu'une monnaie. Il appelle l'Europe à

devenir adulte devant l'irruption sur la scène mondiale de Trump qui déstabilise les équilibres mondiaux traditionnels.

Parmi les réflexions qui émaillent le livre, on peut retenir qu'il faut débruxelliser l'Europe et ses sommets car « Bruxelles » incarne la somme de toutes les bureaucraties. Il avance des pistes pour dé démocratiser son fonctionnement et asseoir son leadership afin de réconcilier le projet européen avec tous ceux qui s'en estiment les perdants.

Enrico Letta salue la victoire d'Emmanuel Macron qui exprime de la part de ses électeurs un choix assumé pour l'Europe et pas seulement la crainte du chaos qu'aurait entrainé le choix de sa concurrente.

« Il est temps maintenant de proposer le meilleur et pas seulement une alternative au pire » conclut-il.

Que sont-ils devenus ?

➤ Jacqueline Lastenouse Daniel Guggenbühl



Après avoir passé une partie de sa jeunesse au Portugal, où elle a fait son bac français, Jacqueline est venue en France pour ses études universitaires et une spécialisation en études européennes. Elle est entrée à la Commission en 1962 en tant que stagiaire à la direction Information, dirigée à l'époque par notre collègue Jacques-René Rabier, précédemment directeur de cabinet de Jean Monnet. Le bureau de Rabier, dit-elle, était encombré d'une pile de thèses de doctorat sur les affaires européennes que la jeune stagiaire fut chargée de faire connaître aux directions générales. Après ce stage, Jacqueline intégra, toujours dans la même structure, l'unité de Jean Moreau « Jeunesse, Universités et Education des adultes », où elle resta jusqu'en 1973 en se familiarisant en particulier avec le monde universitaire. C'est grâce à cet acquis qu'elle fut alors nommée chef d'une unité « Information universitaire ». Il s'agissait d'aider les universitaires, très demandeurs, à travailler sur les questions européennes en soutenant les associations de professeurs en études européennes, les ECSA (European Community Studies Associations), qui vont se constituer dans plus de 50 pays dans le monde, et en créant, en partenariat avec les universités, des « chaires Jean Monnet » en droit européen, économie, science politique et histoire de l'intégration européenne, qui contribueront à donner une visibilité aux études sur l'intégration européenne.



Jacqueline prit sa retraite en 2001. En jetant un regard rétrospectif sur ce long parcours, elle se félicite d'avoir pu jouer un rôle d'interface entre le monde universitaire et la construction européenne et d'avoir ainsi œuvré en faveur de la diffusion des connaissances européennes dans ce milieu.

Depuis son départ à la retraite, elle continue sur cette lancée. Encouragée par le Secrétaire général de l'époque, David O'Sullivan, sensible à la conservation de la mémoire de la Commission, elle contribue au lancement du projet d'une Histoire de la mémoire de la Commission réalisée à partir de témoignages des anciens de l'institution et qui sera confiée à un consortium académique mis en place par Louvain-la-Neuve. Le travail de ce groupe, qui réunit des professeurs européens titulaires de chaires « Jean Monnet » d'histoire de l'intégration européenne, démarre en 2003 sous la direction du professeur Michel Dumoulin. C'est ainsi, comme nous le savons, que parurent successivement les volumes 1958-1972 et 1973-1985 de l'Histoire de la Commission européenne. Le troisième tome (1986-2000) est actuellement en préparation sous une nouvelle direction, celle du professeur Vincent Dujardin : dans ce travail, il importe à présent d'assurer la continuité de l'approche méthodologique avec les volumes précédents. La parution du troisième tome est prévue pour 2019.

Un Comité de sept anciens fonctionnaires de la Commission, dont Jacqueline fait partie, accompagne les travaux du consortium de LLN. Sa tâche consiste d'abord à donner un avis sur le plan de travail des professeurs, à identifier ensuite les anciens collègues-acteurs susceptibles de relater leurs expériences, puis à diriger vers eux les projets rédigés par les professeurs et enfin à les examiner en Comité pour en assurer la cohérence avant leur retour à LLN. Un travail de longue haleine pour lequel Jacqueline est toujours entièrement motivée et dans lequel son expérience professionnelle est d'une grande utilité.

A Bruxelles, elle vit avec son mari dans une grande maison de 1930 entourée de verdure située dans un quartier tranquille de la commune d'Uccle. Le couple occupe cette maison depuis quarante-six ans et ne compte plus quitter Bruxelles. Dans sa retraite studieuse, Jacqueline observe avec intérêt, mais aussi avec inquiétude, le réveil des identités régionales en Europe et les dangers qu'il recèle pour la cohésion de l'Union européenne. Le Brexit est un des avatars de ces développements, mais il pourrait également aider l'Union à Vingt-Sept à se refonder et à se renforcer. C'est aussi, semble-t-il, ce que pensent en général les professeurs et chercheurs britanniques des « EU Studies ».

Brèves

Communication

Monique Théâtre nous communique ce qui suit :

Vous aimez le tricot, le crochet, le dessin, le mandala, la peinture, les jeux de cartes ou autres jeux de société ? Vous avez envie de partager ces moments avec des collègues actifs et pensionnés ?



La DG HR vous invite à vous réunir tous les mardis entre 12h à 14h à la cafétéria de l'immeuble SC-11 (11, rue de la Science).

Pas d'inscription préalable nécessaire. N'oubliez pas de vous munir de votre laissez-passer pensionné. Pour toute information complémentaire : <u>HR-AMC-SC11-FIT-AT-WORK@ec.europa.eu</u>

La bibliothèque des loisirs de la Commission européenne rappelle ce qui suit :



La Bibliothèque des Loisirs de la Commission Européenne a le plaisir de présenter ses 20.000 livres (roman, bibliographie, essai, nouvelles,...)
En français, en Anglais, en Allemand, en Néerlandais, en Italien, en Espagnol, en Portugais, en Polonais,...

Où? VM 18 REZ 00/23 (Rue Van Maerlant 18)

Quand? Chaque mardi, jeudi et vendredi de 13h à 14h

Chaque mercredi de 17h30 à 18h30

Site: http://www.bib-loisirs-ec.blogspot.be/

Abonnement: 35€ par an et vous avez le plaisir d'emporter 3 livres pour 3 semaines.

Chaque mois, des nouveautés sont présentées

Les catalogues sont en ligne sur le site mentionné ci-dessus.

La 39^{ème} édition des légendaires 20 km de Bruxelles



Chers/chères collègues,

La 39ème édition des légendaires **20 km de Bruxelles** aura lieu le dimanche **27 mai 2018** à partir de 10h. Sous le patronage de M. Jean-Claude Juncker, Président de la Commission Européenne, de M. Antonio Tajani, Président du Parlement Européen, de M. Donald Tusk,

Président du Conseil Européen, de M. Georges Dassis, Président du Comité Economique et Social Européen et de M. Karl-Heinz Lambertz, Président du Comité des Régions, le comité interinstitutionnel « Running for Europe » invite tous les collègues des institutions européennes, les membres de leurs familles ainsi que les fonctionnaires retraités à courir dans notre équipe « Running for Europe ».

Cette année, l'équipe de "Running for Europe" soutiendra l'Année européenne du patrimoine culturel 2018. Cette nouvelle année européenne vise à encourager les citoyens à redécouvrir une des richesses les plus précieuses de l'Europe: son patrimoine culturel. Le patrimoine culturel unit l'Europe à travers notre histoire et nos valeurs communes. Il représente également la richesse et la diversité de nos traditions culturelles. Comme Tibor Navracsics, Commissaire européen responsable pour l'Education, la Culture, la Jeunesse et le Sport l'a dit: "Le patrimoine culturel de l'Europe est non seulement un héritage du passé, c'est aussi une ressource pour le futur". Vous trouverez ci-joint plus de détails sur la course et sur les modalités d'inscription.

Rudy Mathijs

Au nom du comité d'organisation interinstitutionnel de "Running for Europe"

❖ Mieux vaut en rire



Je ne regarde que la chaîne télévisée Histoire. Leurs nouvelles sont moins déprimantes car je sais que nous y avons survécu!

Ils nous ont quittés (janvier, février 2018)

| Nom, Prénom | Date de naissance | Date de décès | Institution |
|-----------------------------|----------------------|---------------|-------------|
| ALEXIOU Stephanos | 04-03-50 | 31-12-17 | PE |
| ANDERLINI Mirella | 26-09-42 | 13-01-18 | COM |
| BAUT Pierre | 24-08-55 | 23-12-17 | COM |
| BEUSSE Heidemarie | 14-03-48 | 17-12-17 | COM |
| BOIGELOT Julia Candida | 04-08-30 | 10-01-18 | COM |
| BOYADIJAN Brigitte | 18-12-59 | 23-01-18 | CJ |
| BROODCOORENS Yvan | 25-09-27 | 14-11-17 | COM |
| BROVELLI Luciano | 01-07-26 | 17-01-18 | COM |
| CARTER Roy | 27-08-39 | 24-12-17 | PE |
| CORYN Robert | 28-01-30 | 15-01-18 | CM |
| DE CALMER Nicholas | 14-09-72 | 18-12-17 | ECA |
| DEVOILLE Marie-Madeleine | 31-12-44 | 22-01-18 | PE |
| GOUTHIER Hannelore | 13-05-42 | 18-01-18 | COM |
| GRANDIS Valentino | 03-04-28 | 04-01-18 | COM |
| GUILLEME LOPEZ Jose Antonio | 10-05-47 | 17-01-18 | COM |
| HEBEL Wolfgang | 20-06-34 | 11-11-17 | COM |
| HOUYET-LE CREFF Yvette | 23-01-32 | 23-01-18 | COM |
| KINDERMANN Friedrich | 08-02-34 | 02-01-18 | COM |
| KUEHL Marlis | 31-07-39 | 14-12-17 | COM |
| LANGE Roberto | 25-05-42 | 17-01-18 | CM |
| LAUREN Maria | 01-12-69 | 05-01-18 | TRA |
| LE FLECHER Joseph | 17-08-32 | 26-12-17 | COM |
| LEMMER-BECK Maria | 22-12-30 | 10-12-17 | PE |
| LETSCHER Rosemarie | 29-12-43 | 27-12-17 | CJ |
| LIBOR Henri | 11-07-40 | 10-01-18 | COM |
| LIDL Marie Armelle | 10-10-38 | 21-12-17 | COM |
| LOPEZ PENA Antonio | 16-11-48 | 10-01-18 | COM |
| MORGAN Thomas | 15-06-26 | 27-12-17 | COM |
| NIED Veit | 21-09-36 | 10-01-18 | COM |
| O'DORCHAI Cianan | 21-06-32 | 16-12-17 | CM |
| ORLANDO Damiano | 19-04-50 | 27-12-17 | COM |
| PETERS Eddy | 26-06-52 | 05-01-18 | COM |
| PETERSEN Astrid | 06-10-26 | 02-10-17 | COM |
| PIUNNO Giovanni | 08-03-48 | 11-01-18 | COM |
| RAVASINI Marcelle | 22-03-27 | 17-01-18 | PE |
| SABATTIER Jeannine | 28-01-27 | 25-01-18 | COM |
| SCHNEIDER Rudolf | 25-03-29 | 18-01-18 | COM |

| SCHUMANN Louise | 18-11-22 | 17-12-17 | COM |
|-------------------|----------|----------|-----|
| STIVALA Gildo | 26-12-30 | 01-01-18 | COM |
| SUTHERLAND Peter | 25-04-46 | 07-01-18 | COM |
| THON Werner | 22-04-35 | 25-12-17 | COM |
| THYS Andree | 09-01-47 | 19-01-18 | CM |
| TIELEMAN Henri | 30-03-29 | 21-12-17 | COM |
| UHLE Steffen | 04-07-66 | 21-01-18 | PE |
| VAN LEDE Koenraad | 17-02-42 | 29-12-17 | COM |
| WINTRINGER Albert | 05-04-36 | 01-01-18 | COM |



27/03/2018 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

A.I.A.C.E. Section Belgique 20/03/2017

Répartition des responsabilités du Conseil d'administration

Présidente Raffaella Longoni

Vice-présidents Erik Halskov Actions sociales

Ludwig Schubert Statut, Pensions et Méthode

Secrétaire Nadine Wraith Comités paritaires sociaux – coordination

séminaires départ à la retraite

Trésorier Christian Waeterloos Finances

Membres Pierre Blanchard Ambassadeur RCAM/PMO, Statut, Site web

Hélène Chelmis Actions sociales, information maisons de retraite

Yvette Demory Activités culturelles et de loisirs

Thérèse Detiffe Activités culturelles et de loisirs, conférences
Sylvie Jacobs Valorisation de l'expertise des Anciens, actions
Sociales, suppléante GTR et 'financement futur

RCAM'

Philippe Loir Responsable Actions sociales

Guy Marchand Actions sociales, Information maisons de retraite

Jean-Bernard Quicheron Rédacteur en chef de l'Écrin

Eliane Van Tilborg Information appartements/services et inspection

maisons de repos

Bénévoles :

Ian Collisson, Bruno Uguccioni, Evelyne Pichon, Evelyne Soetewey: Information appartements/services et inspection maisons de repos/soins

Gilbert Lybaert: Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.

«Help Desk informatique» : Margarethe Braune.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires Raffaella Longoni **Suppléants** Sylvie Jacobs Ludwig Schubert Erik Halskov

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk social.

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, M-Thérèse De

Smedt, Marie Sporcq

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt, Nadine Wraith,

MERCREDI: Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez, **JEUDI**: Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt, Mariette

Heuardt, Nadine Wraith

VENDREDI: Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Diane Rijke.

La Présidente est présente au bureau le lundi, le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.